

## Annonces légales et judiciaires



# ANNONCES LÉGALES

Rapidité, simplicité, efficacité à votre disposition 24h/24

Une seule adresse : [www.paysansdelaloire.fr](http://www.paysansdelaloire.fr)



## DAMAY

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à CUZIEU (Loire), du 09/04/2024, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « DAMAY ».  
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 280 Chemin des Caquignons - 42330 CUZIEU.

Objet : La production d'électricité photovoltaïque, la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de bâtiments à usage agricole, industriel, commercial ; Tous travaux agricoles et ruraux ; Location de matériels avec ou sans chauffeur ; Toutes prestations administratives.

Durée : 99 ans.  
Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre.

Capital : 1.500 Euros.  
Clause relative à l'agrément des cessionnaires d'action : les actions sont librement cessibles au profit d'un Actionnaire. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Actionnaires réunis en Assemblée Générale.

Direction et administration de la société : M. David MAY, Président : 280 Chemin des Caquignons - 42330 CUZIEU.  
La société sera immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE.

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 janvier 2024, Madame Paulette VINCENT, en son vivant retraitée, demeurant à RENAISON (42370) 691 route de Saint Germain "La Grenouillère. Née à ROANNE (42300), le 7 janvier 1956. Veuve de Monsieur Maurice Albert JOLIVET et non remariée. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à JESOLO (VENISE) (ITALIE), le 12 février 2024.

A consenti un legs universel.  
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pascale SUCHET, suppléante de Maître Yves SUCHET, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Yves SUCHET Notaire associé » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à ROANNE, 5 rue Paul Bert, le 11 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître SUCHET Pascale, notaire à ROANNE référence CRPCEN: 42093, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de ROANNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

## SASU AUTOSTORE 42

Capital : 2 000.00 €  
Siège social : 13 Bvd Fauriat  
42000 SAINT ETIENNE  
RCS ST ETIENNE 843084070

## Modification des dirigeants

Suivant A.G.E. du 05.03.2024, les décisions suivantes ont été prises :  
Démission du Président : M HAMOUD Gadi est remplacé par M FERSAOUI Abdelhakim, né le 15.01.1988 à Alger, de nationalité algérienne, demeurant 30 rue P. Bérard 42000 St Etienne.

L'établissement secondaire 34 rue vacher 42000 St-Et. est supprimé.

L'activité devient achat, vente, de pièces détachées pour tous véhicules.

Mention sera faite au greffe de ST ETIENNE



## SARL LA FONTAINE

SARL en liquidation au capital de 20000 €  
20 route de Chezenas 42520 MACCLAS  
504 860 982 RCS SAINT ETIENNE

## Clôture de liquidation

Par décision du 01.02.2024, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé Cédric BADEL, demeurant 20 route de Chezenas 42520 MACCLAS, de son mandat de liquidateur, donne à ce dernier quitus de sa gestion et constate la clôture de la liquidation amiable à compter du 01.02.2024.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce.  
Signature

## ANTICO FONCIER - SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : ST CYPRIEN (Loire)  
2 Avenue Pierre Zakarie  
R.C.S. : ST ETIENNE 842 716 318

## Clôture de liquidation

Par A.G.E. du 28 mars 2024 les associés ont décidé la répartition des comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation  
Dépôt légal et RCS : ST ETIENNE  
LE LIQUIDATEUR

## PASSION NATURE SERVICES

## Constitution

Avis est donné de la constitution avec apport en numéraire de la S.A.S. « PASSION NATURE SERVICES ».

Capital de 3 000 €, divisé en 3 000 actions - apport en numéraire.  
Siège social : CHAMBEON (Loire), 5 Chemin du Canal.

Objet social : Toute activité de services et d'assistance à la personne, travaux de menu entretien paysagé ou autre et plus généralement de services principalement aux ménages.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Président : La société « JOCAVEST », sise à CHAMBEON (Loire), 5 Chemin du Canal, Directeur général : La société « CARAVEST », sise à CHAMBEON (Loire), 5 Chemin du Canal.

Dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE.  
Pour avis

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, le tarif annuel 2024 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,183 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

## SCCS

Notaires associés  
2 bis Faubourg Saint-Jean  
43000 LE PUY EN VELAY

## SUCCESSION

Suivant testament olographe du 15 septembre 1997, Madame Annick Marie Rose Claudia LONGERE, domicilié à SAINT-ETIENNE (42000), 5 rue des Forges, né à SAINT-MARTIN-LA-PLAINE (42800), le 18 mai 1928 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès survenu le 05 janvier 2024 à SAINT ETIENNE (Loire), ce testament a fait l'objet d'un dépôt suivant procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Maître Benjamin DENIEUIL, notaire à SAINT ETIENNE (Loire) le 10 avril 2024, et d'un acte de contrôle de saisine reçu par Maître Coralie SANVIGNE-CHALET notaire à LE PUY EN VELAY (43000) le 11 avril 2024 duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Coralie SANVIGNE-CHALET (références CRPCEN 43019) dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition dudit procès-verbal avec copie du testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

## SCI DU BERNAT

Société civile en liquidation  
Au capital de 2 400 euros  
Siège social : Cabinet CJA, 5 Rue Edouard Martel - BP 41 42009 SAINT ETIENNE 2  
Siège de liquidation : Cabinet CJA, 5 Rue Edouard Martel - BP 41 42009 SAINT ETIENNE  
324 264 183 RCS SAINT ETIENNE

## Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 8 avril 2024 au a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Maxence GIRAUDET, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT ETIENNE.

Pour avis  
Le Liquidateur

## CHRONIQUE JURIDIQUE /

## Gaec : l'associé est-il éligible aux dispositions relatives au surendettement des particuliers ?

La cour de cassation a répondu à cette question dans une décision du 16 décembre 2021. (C. Cass Civ2 16 décembre 2021, 20-18.344).

Les faits étaient les suivants : Mme G, membre d'un Gaec, a déposé, le 6 août 2018, une demande de traitement de sa situation de surendettement auprès de la commission de surendettement des particuliers de l'Aveyron. Le 25 octobre 2018, la commission a déclaré sa demande irrecevable en raison de son statut. Par jugement du 9 décembre 2018, un tribunal de grande instance a ouvert une procédure de sauvegarde au bénéfice du Gaec, qui a ensuite fait l'objet d'un jugement de liquidation judiciaire le 9 novembre 2019. Mme G a formé un pourvoi en cassation contre le jugement déclarant sa demande irrecevable.

La Cour de cassation a cassé et annulé le jugement rendu en première instance. Elle a estimé que « la seule qualité de membre d'un GAEC ne suffisait pas à exclure la personne concernée du régime des procédures collectives et à l'exclure du champ d'application des dispositions du code de la consommation relatives au surendettement des particuliers. Elle ne peut bénéficier d'une telle procédure que si elle exerce individuellement une activité agricole distincte de l'exploitation du groupement ».

La règle de transparence au sein des Gaec (qui permet aux associés de conserver les droits auxquels ils auraient pu prétendre s'ils étaient restés chefs d'exploitation à titre individuel, en matière fiscale, sociale et économique) aurait pu conduire à considérer que l'associé d'un Gaec relevait du champ des procédures collectives et non de la procédure de surendettement des particuliers.

La cour de cassation a préféré accorder aux associés de Gaec le bénéfice de la procédure de surendettement.

L'associé d'un Gaec exerçant son activité pour le compte du groupement et non en son nom propre, les règles du surendettement des particuliers lui sont applicables, peu importe que son endettement soit professionnel. ■

Marie-Christine Persol,  
FDSEA de la Loire, Service juridique

## « COMBEING »

Société par actions simplifiée  
à actionnaire unique au capital de 4 000 €  
Siège social : MONTROND LES BAINS (Loire)  
18 rue de la Sauveté  
R.C.S. : ST ETIENNE 820 050 557

## Transfert du siège social

Par décision du 5 avril 2024, l'actionnaire unique a décidé de transférer le siège social à CLEPPE (Loire), 2037 rue de la Font de l'or, et ce avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2024.  
Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. SAINT ETIENNE.  
Le Président

## PRONAT INVESTMENTS

S.A.S. au capital de 5 266 €  
Siège social : MONTROND LES BAINS (Loire)  
18 rue de la Sauveté  
R.C.S. : ST ETIENNE 894 585 231

## Transfert du siège social

L'A.G.E. du 5 avril 2024 de la société a décidé de transférer le siège social à CLEPPE (Loire), 2037 rue de la Font de l'or, et ce avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2024.  
Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : ST ETIENNE.  
Le Président

## MIDUCA

## Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société « MIDUCA »  
S.C.I. au capital de 20 000 €  
Siège social : CHAMBEON (Loire), 5 Chemin du Canal  
Objet social : l'acquisition, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tenements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement  
Durée : 99 ans  
Co-gérants : Monsieur Ulrich CARADOT demeurant à POMMIERS (Loire), 333 Chemin des Chantois et Monsieur Joachim CARADOT demeurant à SAINT CYR LES VIGNES (Loire), 1001 Chemin des Granges  
R.C.S. ET DEPOT : SAINT ETIENNE  
L'ASSOCIE FONDATEUR HABILETE

## PRONAT FONCIER.

S.C.I. au capital de 1 000 €  
Siège social : MONTROND LES BAINS (Loire)  
18 rue de la Sauveté  
R.C.S. : SAINT ETIENNE 914 560 677

## Transfert du siège social

L'A.G.E. en date du 5 avril 2024, de la société a décidé de transférer son siège social à CLEPPE (Loire), 2037 rue de la Font de l'or, et ce avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2024.  
Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. ST ETIENNE.  
La GERANCE,



## ANNONCES LÉGALES

Une question ?

Appelez Pauline au  
**04 77 92 80 30**  
ou envoyez un mail à  
[legales@paysansdelaloire.fr](mailto:legales@paysansdelaloire.fr)